

**Sujet :** [INTERNET] OPINION DEFAVORABLE PAR RAPPORT AU PROJET D IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR BERRAC

**De :** marie cantegril <m.cantegril@yahoo.fr>

**Date :** 16/10/2022 23:20

**Pour :** "pref-berrac@gers.gouv.fr" <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire,

Je me joins à ma famille maternelle, famille BONNE lieu-dit LE CLAUX, pour m'opposer à ce projet d'implantation de panneaux photovoltaïques.

En l'état actuel du projet, il me paraît impensable de laisser se concrétiser celui-ci, de par le gâchis visuel qu'il imposerait au quotidien et pour 30 ans aux habitants de Berrac, aux résidents les plus proches qui seraient les plus impactés, et aux gersois et touristes en général, amoureux de ces petits coins de Toscane française préservés.

D'autre part, l'église du village, le cimetière, les chemins alentours sont classés et doivent continuer à être protégés.. Ce projet ne peut que dénaturer ce charme champêtre si chers à nos cœurs.

**Pourquoi ne pas déplacer le projet sur D'AUTRES parcelles agricoles, LOIN de tout passage, de toute résidence principale et secondaire, et d'un village aussi pittoresque et authentique?**

Si rien ne change quant au lieu d'implantation, ce projet aura un impact extrêmement négatif pour tout ce secteur et leurs administrés. Qu'allons-nous laisser en matière de patrimoine à nos enfants?

Je vous remercie de prendre en compte mes observations.

Bien cordialement,

Marie CANTEGRIL.